

LA DÉFENSE  
DES DROITS  
DE L'HOMME

# **Attendre et espérer n'a que trop duré !**

Zoé Kozma

Lycée Édouard-Herriot,  
Voiron



Je souhaite vous raconter une histoire, cette histoire est celle d'un homme qui rêvait de voir son pays devenir libre et démocratique. Cet homme est né dans la province du Jilin, en Chine, en 1955. Il faisait partie de la première génération de jeunes à accéder à l'université depuis la révolution de Mao Zedong. Diplômé d'un doctorat de l'université de Beijing en 1988, il est déjà à cette époque connu pour son regard critique sur la culture chinoise. En 1989, alors qu'il enseigne aux États-Unis, il décide de retourner à Pékin où des mouvements de protestation s'organisent. *« C'est là que je devrais être, c'est là-bas que je pourrais apporter ma contribution »*, déclare-t-il à un ami. Ainsi, il va commencer à conseiller les étudiants manifestants puis rejoindre les dirigeants des manifestations pour une grève de la faim.

Le 4 juin 1989, il fait face aux massacres et à la répression sanglante de l'armée, par ailleurs complètement interdite par l'article 3 de la DUDH<sup>1</sup> qui assure que *« tout individu a droit, à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne »*, mais face à la barbarie, cet homme organise une évacuation pacifique qui a sauvé un nombre incalculable de jeunes manifestants. Suite à cela, il sera emprisonné vingt mois sans jamais avoir comparu devant un tribunal ! Ce qui est aussi absolument prohibé par l'article 11 de la DUDH qui affirme que *« toute personne accusée d'un acte délictueux est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été légalement établie, au cours d'un procès public »*.

À sa sortie, son combat devient celui du respect des droits fondamentaux. Au moyen de pétitions, il dénonce les abus du pouvoir et soutient les opposants du système politique chinois. C'est ainsi qu'il sera régulièrement sanctionné par la police et que, en 1996, il est arrêté et subit un nouvel emprisonnement de trois ans, contre tout respect de ses droits fondamentaux ! Cette incarcération ne va en rien fragiliser sa détermination ! Cet homme de principes amplifiera ses actions dès la fin de son emprisonnement.

---

<sup>1</sup> Déclaration universelle des droits de l'homme. [N.D.E.]

En 2008, il est l'un des nombreux signataires de la « Charte 08 » appelant à la mise en place d'une réelle démocratie, par la séparation des pouvoirs, le respect de la liberté d'expression et l'instauration d'élections. Quelques heures avant la publication de la pétition, il est arrêté par la police. L'année suivante il est condamné à onze ans de prison pour subversion.

En 2010, on le nomme Prix Nobel de la paix mais il n'est pas autorisé à aller recevoir son prix.

En mai 2017, huit ans après son incarcération, on lui déclare un cancer du foie en phase terminale.

Il s'appelait Liu Xiaobo, et en juillet 2017, ce fervent défenseur des droits de l'homme est mort en détention.

Chaque personne présente ici, à cet instant, n'a pas forcément vécu ces événements mais nous avons tous vécu durant ces événements. Dans un univers où nous croyons la liberté d'expression acquise, où des millions de personnes avaient déambulé dans les rues, sous la bannière « Je suis Charlie » pour manifester leur attachement à cette valeur. Dans ce même univers, où l'expression de son opinion ne signifie pas l'incarcération et où l'incarcération est toujours précédée d'un procès au cours duquel l'accusé a bénéficié d'une défense.

Au cours de sa vie, Liu Xiaobo a subi de nombreuses atteintes à ses droits. En ne bénéficiant pas de la présomption d'innocence, en étant arrêté et détenu arbitrairement, en comparaisant devant un tribunal ni indépendant, ni impartial. Pour cause... l'expression de sa liberté d'opinion, parce qu'il voulait que son pays respecte la DUDH. La justice et la liberté de penser...

Nous sommes d'accord pour dire que ces valeurs sont nécessaires au bon fonctionnement de notre pays, tout comme à l'existence d'une cohésion sociale. Pourtant, aujourd'hui, la justice et la liberté de penser ne sont pas présentes dans de nombreux pays... un serait déjà trop.

Mesdames et Messieurs, savez-vous quel est le premier ennemi que les dictateurs éradiquent lorsqu'ils prennent le pouvoir d'un État ? C'est la presse, parce qu'elle incarne la liberté de penser, c'est l'opposition idéologique.

Le 10 décembre, nous fêtons les 70 ans de la DUDH ! 70 ans ! Et les droits qu'elle énonce ne sont pas encore partout respectés. L'article 10 de la Déclaration assure à tout humain le droit d'être entendu par un tribunal indépendant et impartial. Cette déclaration a été adoptée le 10 décembre 1948 par les États membres des Nations unies. Les mots ont un sens ! Sauf pour ceux qui les utilisent ?

L'indépendance du pouvoir judiciaire est nécessaire à l'application des libertés d'opinion et d'expression car un tribunal dirigé par l'État condamnera toujours les détracteurs du système politique. Cela vous paraît logique ? Alors propageons ce raisonnement à travers le monde pour que plus aucun humain ne soit contraint de vivre dans l'obscurantisme.

L'espoir est l'essence même de ce qui donne un sens à la vie humaine. Liu Xiaobo avait de l'espoir, l'espoir que son pays reconnaisse ses droits, l'espoir d'être libéré, l'espoir de vivre dans un monde où il pourrait s'exprimer sans crainte ni de la censure, ni de l'arrestation. Nous vivons dans ce monde-là, mais, comme lui, des millions d'humains, peut-être plus, sont retenus à l'extérieur de ses murs.

Ces murs doivent disparaître.